



**DECISION D'ATTRIBUTION /
INFRACTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-11

Version /Date Création: 1.0/ Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 05592 /22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 127 JUN 2022
PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA
FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES
USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de consommables des égreneuses pour les usines d'égrenage à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°074/22/SDCC/CIPM du 17 Juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

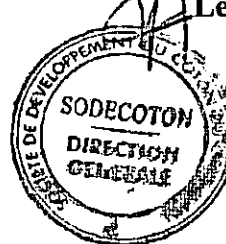
Article 1^{er} : Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	CMTS	170 184 060	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	LARN INTERNATIONAL LTD	221 447 250	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
3	CMTS	186 387 750	80 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MOHAMADOU BAYERO



**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION/
INFRACTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Création: 1.0/ Juin 2022

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 05593 /22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 27 JUIN 2022
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DES MARCHES
RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03)
LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE
LA SODECOTON.**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats d'attribution des marchés relatifs à l'Appel d'Offres International Ouvert N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de consommables des égreneuses pour les usines d'égrenage à la SODECOTON se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	CMTS	170 184 060	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	LARN INTERNATIONAL LTD	221 447 250	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
3	CMTS	186 387 750	80 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot 1	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS	
		Montant FCFA	Classement
Fourniture d'un lot de barreaux ordinaires	LARN INTERNATIONAL	171 720 000	2 ^{ème}
	SPEED APPRO	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques majeures)	
	GROUPEMENT PROCURE BEST/TRANSTECH	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (non-conformité de certaines pièces administratives)	



**COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION/
INFRUCTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Création: 1.0/ Juin 2022

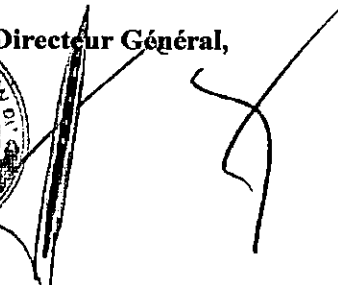
Page 1 sur 1

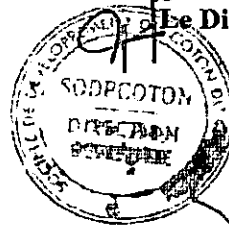
Lot 2	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS	
		Montant FCFA	Classement
Fourniture d'un lot de barreaux à pastilles	CMTS	236 199 838	2 ^{ème}
	SPEED APPRO	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques majeures)	
	GROUPEMENT PROCURE BEST/TRANSTECH	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (non-conformité de certaines pièces administratives)	


Lot 3	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
Fourniture d'un lot de scies des égreneuses	SPEED APPRO	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'évaluation des critères essentiels (note obtenue 70% < 80%)
	GROUPEMENT PROCURE BEST/TRANSTECH	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (non-conformité de certaines pièces administratives)
	LARN INTERNATIONAL	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'évaluation des critères essentiels (note obtenue 55% < 80%)

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives

Le Directeur Général,

MOHAMADOU BAYERO



	NOTIFICATION D'ATTRIBUTION	Enregistrement
		Référence : DAMP-EN-P07-20
		Version /Date Création: 1.0/ Juin 2022
		Page 1 sur 1

N° **055/22** /DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA

Garoua, le **27 JUIN 2022**

A

**Monsieur le Directeur Général
de la Société CMTS**

B.P : 12 956 DOUALA

Objet : Notification d'attribution des marchés
relatifs à l'Appel d'Offres International Ouvert
N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 (lots 1 et 3)

Monsieur le Directeur Général,

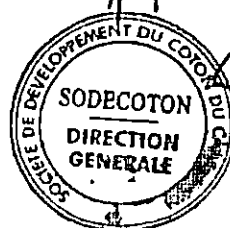
Votre société a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres International Ouvert N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de consommables des égreneuses pour les usines d'égrenage à la SODECOTON :

- **Lot 1 : fourniture d'un lot de barreaux ordinaires ;**
- Montant TTC : **170 184 060 FCFA ;**
- Délai d'exécution : **120 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- **Lot 3 : fourniture d'un lot de scies des égreneuses ;**
- Montant TTC : **186 387 750 FCFA ;**
- Délai d'exécution : **80 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- Lieu de livraison : **Magasin transit SODECOTON à Garoua II.**

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion des marchés y afférents, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que ces prestations soient exécutées dans les délais prévus.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général,



MOHAMADOU BAYERO



NOTIFICATION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-20

Version /Date Création: 1.0/ Juin 2022

Page 1 sur 1

N° 05595 122/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA

Garoua, le 27 JUIN 2022

A

Monsieur le Directeur Général
de la Société LARN INTERNATIONAL
LTD
B.P : 15 346 DOUALA

Objet : Notification d'attribution d'un marché
relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert
N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 (lot 2)

Monsieur le Directeur Général,

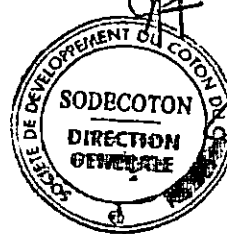
Votre société a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire d'un marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de consommables des égreneuses pour les usines d'égrenage à la SODECOTON :

- **Lot 2 : Fourniture d'un lot de barreaux à pastilles ;**
- Montant TTC : 221 447 250 FCFA ;
- Délai d'exécution : 120 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- Lieu de livraison : Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion du marché y afférent, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que cette prestation soit exécutée dans le délai prévu.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général,



MOHAMADOU BAYERO